



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Art. V. Des colonnades d'Ordre Corinthien, élevées sur des piédestaux.

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

ARTICLE V.

Des colonnades d'Ordre Corinthien, élevées sur des piédestaux. Planche 33.

Outre le second & le troisieme Ordres du septizone de *Severe*, qui étoient Corinthiens, avec des piédestaux, & un portique de six colonnes de front dans la ville de *Scifi*, où il y avoit des pilastres angulaires, *Vitruve* fait encore mention des piédestaux qu'on mettoit sous les colonnes aux temples ronds, ce que nous avons pratiqué, tant à la Procuracie de saint *Marc*, qu'à d'autres édifices pour des particuliers.

Après donc avoir élevé, comme nous l'avons dit, l'ordonnance de quelques degrés, s'il se trouve quatre colonnes de front, il faut la diviser en 11 parties qui deviendront autant de modules, dont on prendra 4 pour le diametre des 4 colonnes, 3 pour l'entre-colonne du milieu, & 2 pour chacun des petits entre-colonnes. Si le portique a six colonnes de front, on divisera le tout en 17 parties ou modules; s'il y en a huit, on le divisera en 23 parties. Les modillons seront alors bien espacés, & il s'en trouvera toujours un sur le milieu de chaque entre-colonne. Les piédestaux, colonnes, entablement & fronton auront les proportions que nous avons déterminés ci-devant. Nous donnerons ci-après le dessein des portes Corinthiennes, & de leurs ornemens, planche 42, avec les proportions qui leur conviennent, Liv. III. Chapitre IV.

La planche 33, vis-à-vis, représente une colonnade Corinthienne élevée sur des piédestaux.

Colonnade Corinthienne avec des Piedestaux.

